



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accès aux soins

Question écrite n° 122132

Texte de la question

M. Daniel Vaillant alerte M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé concernant l'accès aux soins des plus démunis. Le rapport annuel de Médecins du monde fait état d'un accroissement des inégalités d'accès aux soins en France. En 2010, l'organisation a vu ses consultations augmenter de 10 % et il ne fait nul doute que dans le contexte de crise économique et sociale que nous connaissons, le nombre de personnes en situation précaire risque fortement de croître. Il apparaît que beaucoup d'entre elles renoncent à se faire soigner ou à bénéficier du suivi de longue durée nécessaire à la prise en charge de leurs maladies (hypertension artérielle, diabète, trouble de la santé mentale...), soit parce qu'elles ne savent ou ne peuvent faire valoir leur droit à la couverture maladie, soit par défaut de complémentaire santé ou encore faute de pouvoir avancer les frais (consultations, soins, médicaments). D'autre part, Médecin du monde alerte les pouvoirs publics quant au nombre croissant de femmes enceintes recourant à leur aide et dont 8 % vivent dans la rue. Les mineurs sont eux aussi de plus en plus victimes de cette situation, représentant 12 % des patients concernés. La très grande majorité d'entre eux n'est pas vaccinée, 9 % sont sans domicile fixe et près de 40 % vivent dans des logements insalubres. Enfin, les « maladies de la pauvreté » comme la tuberculose, la gale ou encore l'hépatite A, que nous pensions d'un autre temps, sont aujourd'hui d'actualité. En France, l'accès aux soins ne peut et ne doit devenir un luxe réservé aux plus aisés de nos concitoyens. Dès lors, il lui demande quelles sont les mesures concrètes et rapides que le Gouvernement compte mettre en oeuvre pour remédier à la situation alarmante décrite par le rapport de l'observatoire de l'accès aux soins de Médecin du monde.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Vaillant](#)

Circonscription : Paris (19^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122132

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 novembre 2011, page 11955

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)